

protection, étant un très bon serviteur du roi et très digne sujet." (1)

M. de Langloiserie avait demandé la lieutenance du roi à Trois-Rivières. Le roi ne put la lui accorder, mais pour le dédommager il lui donna, le 27 avril 1700, le rang et le commandement sur tous les autres capitaines.

Le 7 novembre 1700, M. de Callières écrivait au ministre :

" On m'a dit, monseigneur, que vous aviez dessein de faire un gouvernement du poste de Chambly. Si cela était vous ne sauriez choisir un officier plus propre que le sieur de Langloiserie, major de cette ville, qui y a commandé longtemps avec distinction, étant très capable de remplir l'emploi qu'on voudra lui donner." (2)

M. de Callières se trompait cependant, le ministre n'avait nullement cette intention.

En juin 1703, M. de Langloiserie était promu lieutenant du Roi à Québec.

Deux années plus tard, le 24 juin 1705, il obtenait la croix de Saint-Louis.

M. de Langloiserie mourut à Québec le 21 février 1715.

CRETE-DE-COQ

Il y a dans la paroisse de Sainte-Ursule, comté de Maskinongé, un rang qui porte le nom de Crête-de-Coq.

D'après le savant abbé Bois, qui fut curé de Maskinongé, ce nom tire son origine d'un Anglais du nom de Christian Corek, qui fut un des premiers habitants de ce rang. Nos bons habitants trouvant ce nom trop difficile à prononcer désignèrent leur voisin anglais sous le surnom de Crête-de-Coq. De l'individu ce nom passa bientôt au rang, qui l'a conservé. R. DE LESSARD

(1) Correspondance générale, Canada, vol. 17, c. 11.

(2) Correspondance générale, Canada, vol. 18, c. 11